



Notion de menaces et de menaces de mort

Par **poisseux_old**, le **07/12/2007** à **10:38**

Bonjour , une demoiselle avec qui j ai un contentieux aurait portée plainte contre moi suite a plusieurs sms ...

Je viens de regarder le code pénal et m inquiète (les peines pour menaces sont très lourdes) Maintenant , pour qu un procureur retienne les faits reprochés , la notion de menaces de mort doit elle être directe? Explication un sms disant :
une habitante de ... disparaît mystérieusement ...peut etre considérée comme menace de mort?

Par **Jurigaby**, le **07/12/2007** à **13:54**

Bonjour.

Selon moi, la réponse est non...

Cela peut très bien être une menace de sequestration...Or la jurisprudence semble exiger une référence expresse à une intention homicide..

Par **poisseux_old**, le **07/12/2007** à **15:06**

Merci de votre réponse; ou puis je trouver des textes relatant cette jurisprudence (sans vouloir abuser) , merci

Par **jeetendra**, le **08/12/2007** à **10:17**

bonjours, l'infraction de menace de mort est reprimé par l'article 222-17 du code penal, de 3 ans de prison et de 45000 euros d'amende, cordialement